

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation 2ème année

PARAPSYCHOLOGIE avec Claude LEFEBVRE

Je souhaite participer à la 2ème année de formation en PARAPSYCHOLOGIE proposée par Claude LEFEBVRE de septembre 2017 à juin 2018 à Romans, soit 10 journées de 9h à 17h .

Les mercredis : 6 septembre 2017 - 4 octobre – 8 novembre – 6 décembre – 10 janvier 2018 – 7 février – 7 mars – 4 avril – 16 mai et 13 juin 2018.

NOM;..... PRENOM.....

COURRIEL Tél :.....

Le tarif pour l'année est de 600 € ou 500 € pour les élèves de comm plantes + l'adhésion (de 10 à 25 € au choix)

Merci de confirmer votre inscription par courrier à PLANETAIRE – Maison de quartier des Ors – 26 rue Magnard – 26100 ROMANS

je verse un chèque d'arrhes de 100 € libellé à l'ordre de Planettaire

je verse la totalité de mon inscription pour l'année en un ou plusieurs chèques + l'adhésion

-
- aucun chèque ne sera encaissé avant le début de la formation.
 - en cas de désistement moins de 30 jours avant la date du début de la formation, les arrhes seront encaissés, sauf en cas de force majeur
 - aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année

Signature.....date.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation 2ème année

PARAPSYCHOLOGIE avec Claude LEFEBVRE

Je souhaite participer à la 2ème année de formation en PARAPSYCHOLOGIE proposée par Claude LEFEBVRE de septembre 2017 à juin 2018 à Romans, soit 10 journées de 9h à 17h .

Les mercredis : 6 septembre 2017 - 4 octobre – 8 novembre – 6 décembre – 10 janvier 2018 – 7 février – 7 mars – 4 avril – 16 mai et 13 juin 2018.

NOM;..... PRENOM.....

COURRIEL Tél :.....

Le tarif pour l'année est de 600 € ou 500 € pour les élèves de comm plantes + l'adhésion (de 10 à 25 € au choix)

Merci de confirmer votre inscription par courrier à PLANETAIRE – Maison de quartier des Ors – 26 rue Magnard – 26100 ROMANS

je verse un chèque d'arrhes de 100 € libellé à l'ordre de Planettaire

je verse la totalité de mon inscription pour l'année en un ou plusieurs chèques + l'adhésion

-
- aucun chèque ne sera encaissé avant le début de la formation.
 - en cas de désistement moins de 30 jours avant la date du début de la formation, les arrhes seront encaissés, sauf en cas de force majeur
 - aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année

Signature.....date.....